



LA VILLE DE PEIPIN RECRUTE

1 ANIMATEUR - Temps méridien (H/F) Diplômé ou non

Offre 2025-06-19.02

Postes à pourvoir : À compter du 1^{er} septembre 2025

Profil recherché :

- Connaissances des besoins de l'enfant
- Travail en équipe
- Adaptabilité
- Débutant accepté

Tâches : Encadrement des enfants dans le cadre de l'ALSH périscolaire de 3/11ans durant le temps méridien (Temps d'animation et temps de repas)

Types de contrat : CDD du 01/09/2025 au 31/08/2026 (renouvelable) - Contrat tout public

Durée de travail : 8 heures hebdomadaires (contrat sur la base de l'annualisation 6,25/35^e temps complet)

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi (11h20-13h20) en période scolaire + 3h d réunion pédagogique/trimestre

Salaires : Mensuel 330,63€ brut – 265,73 € Net - Traitement indiciaire de la FPT au 1^{er} échelon du grade Adjoint Animation avec prime. Restauration sur place

Formations et qualifications : BAFA – BAPAAT ou CAP AEPE si possible

Contact : M^{me} Amélie THIMONT, Adjointe de direction service périscolaire au 04 92 62 52 41 période scolaire (Lundi-mardi-jeudi-vendredi le matin de 9h00 à 11h15)

Adresse postale : Mairie de PEIPIN, 4 rue des Ecoles, 04200 PEIPIN

Par courriel : mairie@peipin.fr (CV et lettre de motivation)



Mairie de Peipin – 04 92 62 44 17 – mairie@peipin.fr
Hôtel de ville – 4, rue des Écoles – 04200 PEIPIN

